
**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
chargée de l'examen du préavis PR17.07PR**

concernant

**la réhabilitation par gainage des collecteurs de concentration d'eaux usées des Rives
du Lac, de la Thièle et dans le canal du Buron, pour un montant de CHF 1'055'000.-**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le 12 juin 2017.

Elle était composée de Mesdames et Messieurs Véronique CZÁKA, Nicolas DURUSSEL, Denis GONIN, Brian OOSTERHOFF, Philippe PAVID, Ervin SHEU et de la soussignée, désignée présidente.

La délégation municipale était composée de M. Marc-André BURKHARD, Municipal, Sandro ROSSELET, chef de Service, Vincent NICOLET, adjoint technique. Nous les remercions de leur disponibilité, des explications complémentaires à ce préavis intéressant dont le but est incontestable.

Préambule : nous sommes en présence d'une réhabilitation de canalisations EU par gainage sur trois tronçons stratégiques identifiés, comme expliqué dans le présent préavis. Dans ce rapport, la commission propose de ne pas séparer les trois tronçons puisqu'il s'agit de travailler dans le même but, éviter la pénétration d'eaux claires EC dans les EU, remédier aux fissures, ôter le calcaire et maîtriser les surcharges d'eau à la STEP lors de fortes chutes de pluie.

Le Service des Travaux s'organisera pour éviter les pannes ; il étudiera la meilleure manière de procéder pour réhabiliter ces tronçons dans leur fonction première, à savoir la séparation des eaux claires des eaux usées. Des caméras passées dans les tuyaux ont permis de faire un état des lieux des tronçons, signaler les failles, les fuites, les obstructions. Force est de constater que la faible pente du terrain de notre commune ne favorise pas l'évacuation et qu'il faut impérativement que les collecteurs soient opérationnels en tout temps. Le préavis, page 4/8 montre, photos à l'appui, les travaux envisagés.

Par la technique de gainage en fibre de verre, les canalisations existantes sont conservées autant que faire se peut, les travaux se font sans avoir à ouvrir des tranchées en surface, sauf exceptions ; donc impact réduit sur le trafic ainsi que sur la vie des riverains. Le temps des travaux est plus court, de trois à quatre fois moins cher, et l'impact écologique est moindre. La fibre de verre est un matériau connu, garanti 50 ans. Le Service des Travaux s'appuie sur des techniques éprouvées. L'introduction de la chaussette de fibre de verre qui va tapisser le collecteur dont l'épaisseur sera calculée pour résister aux pressions extérieures, sera ensuite collée à la paroi et durcie par rayons UV.

Information complémentaire ; en ce qui concerne le canal du Buron, il faudra à première vue, utiliser la technique standard avec travaux de génie civil, déviation, découpe de la calotte ou une composition des deux techniques, la situation est assez complexe.

La Commission salue le travail du Service des Travaux pour le soin apporté à la recherche de solutions qui impactent le moins possible la vie de nos concitoyens, l'environnement, le trafic, tout en assurant la pérennité des installations.

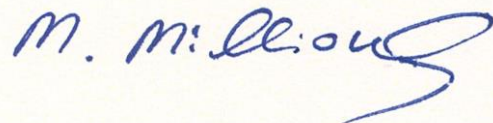
En conclusion :

La Commission ayant reçu toutes les réponses à ses questions ; questions intéressantes et utiles pour le débat, est parvenue à la conclusion que ces travaux sont nécessaires, voire présentent une certaine urgence.

C'est donc à l'unanimité de ses membres que la Commission vous recommande, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'autoriser la Municipalité à faire procéder aux travaux cités en titre et de lui octroyer le crédit d'investissement de Fr. 1'055'000.- destiné à cet effet, en acceptant les articles 1 à 3 de ce préavis tels que présentés.

Yverdon-les-Bains, le 24 juin 2017

La rapportrice : Marceline Millioud

A handwritten signature in blue ink on a light yellow background. The signature reads "M. Millioud" in a cursive, flowing script.